

aix-marseille

académie

bulletin
académique



n° 363



du 25 septembre 2006

SOMMAIRE

DIVISION DE L'ORGANISATION SCOLAIRE	
➤ Préparation rentrée scolaire 2007 - Logements de fonction des Chefs d'établissements et leurs Adjoints (Principaux adjoints / Proviseurs adjoints)	1
DIVISION DES ETABLISSEMENTS D'ENSEIGNEMENT PRIVES	
➤ « Tour extérieur » Tableau d'avancement à la hors classe des agrégés Année scolaire 2006/2007	3
➤ Tableau d'avancement à la hors classe des échelles de rémunération de professeur certifié, professeur de lycée professionnel, professeur d'enseignement général de collège, chargé d'enseignement d'éducation physique et sportive ou de professeur d'éducation physique et sportive - Année 2006/2007	5
➤ Tableau d'avancement à la classe exceptionnelle des échelles de rémunération de chargé d'enseignement d'éducation physique et sportive - Année 2006/2007	11
SERVICE VIE SCOLAIRE	
➤ Indemnités pour activités péri-éducatives Demande de contingent horaire 2006-2007	13
DELEGATION ACADEMIQUE AUX RELATIONS INTERNATIONALES ET A LA COOPERATION	
➤ Un trimestre à Hambourg - Programme individuel d'échanges scolaires franco-allemand - « Brigitte Sauzay »	17
➤ Projet franco-allemand « Les jeunes écrivent l'Europe » 2006-2007	31
UNIVERSITES D'AIX-MARSEILLE I	
➤ Avis de recrutement externe d'agents des services techniques de recherche et de formation à l'Universités d'Aix-Marseille I (de Provence) - Session 2006	32
➤ Avis de recrutement par voie du Pacte d'agents des services techniques de recherche et de formation à l'Universités d'Aix-Marseille I (de Provence) Session 2006	35

DIVISION DE L'ORGANISATION SCOLAIRE

DOS/06-363-80 du 25/09/06

PREPARATION RENTREE SCOLAIRE 2007 LOGEMENTS DE FONCTION DES CHEFS D'ETABLISSEMENT ET LEURS ADJOINTS (PRINCIPAUX ADJOINTS-PROVISEURS ADJOINTS)

Destinataires : Mmes, Ms, les Chefs d'Etablissements du second degré.
Messieurs les Directeurs des EREA

Affaire suivie par : Mme SERRES Tel : 04 42 91 71 68

Afin de mettre à jour la base académique de données relative aux logements de fonction des chefs d'établissements et de leurs adjoints, je vous demande de bien vouloir me faire connaître pour le **16/10/2006** la situation exacte concernant votre établissement.

Cette situation doit être conforme aux délibérations du ou des conseils d'administration, approuvées par les collectivités territoriales compétentes.

Vous voudrez bien faire apparaître sur le document ci-joint les logements de fonction en question, concédés par **nécessité absolue de service**, en précisant bien le type de logement occupé (F1.....F7).
Le cas échéant la mention « non logé » sera portée.

Ainsi collectées, ces informations pourront être utiles pour les opérations de mouvement.

Les informations seront à adresser par fax (04.42.91.70.04) ou courrier électronique :
(maryse.serres@ac-aix-marseille.fr)

Signataire : Jacky TERRAL, Secrétaire Général de l'Académie d'Aix-Marseille.

ANNEXE

**RECTORAT D'AIX-MARSEILLE
DOS EMPLOIS**

Date

LOGEMENTS DE FONCTION DES CHEFS D'ETABLISSEMENT ET DE LEURS ADJOINTS
(Principaux Adjoints – Proverseurs Adjoints)

Rentrée 2007

NOM DE L'ETABLISSEMENT :

N° RNE :

Nom et prénom	Type de logement exemple : F5	Date de début	Non logé	Logement non occupé / date de la dérogation	Observations

IMPORTANT :

Indiquer si le ou les logements sont

disponible(s) en l'état

non disponible(s) en l'état

DIVISION DES ETABLISSEMENTS D'ENSEIGNEMENT PRIVES

DEEP/06-363-197 du 25/09/06

« TOUR EXTERIEUR » TABLEAU D'AVANCEMENT A LA HORS CLASSE DES AGREGES ANNEE SCOLAIRE 2006/2007

Références : Décret 64.217 du 10/03/1964 modifié
Décret 72-580 du 04/07/1972 modifié

Destinataires : Mesdames et Messieurs les Chefs des Etablissements d'Enseignement Privés
du second degré sous contrat

Affaire suivie par : Mme GONALONS - Tel : 04 42 95 29 05 - Fax : 04 42 95 29 24

RECTIFICATIF DES CONDITIONS D'ECHELONS (BO n° 25 du 22 JUIN 2006)

Les fiches annexes d'inscription déjà reçues seront corrigées par la DEEP.

J'invite tous les enseignants qui remplissent les conditions à postuler

AVANT LE

Mercredi 4 octobre 2006, délai de rigueur

Conditions d'inscription au tableau d'avancement à la hors classe de l'échelle de
rémunération des AGREGES et des Professeurs de chaire supérieure :

- Etre au **31/12/2005** au 7° échelon de la classe normale
- Etre en fonction au 01/09/2006
- Professeur de chaire supérieure : assurer pendant 2 années scolaires, au moins 5 heures d'enseignement dans une classe préparatoire)

Procédure :

Chaque candidat(e) remplira la fiche de candidature en annexe.

Ces fiches, accompagnées des copies des titres et du dernier rapport d'inspection dûment renseignées et datées par le candidat, remises leur chef d'établissement et transmises par voie hiérarchique, sous le timbre de la **DIVISION DES ETABLISSEMENTS D'ENSEIGNEMENT PRIVE**

Signataire : Patrick ARNAUD, Secrétaire Général Adjoint de l'Académie d'Aix-Marseille.

**CANDIDATURE AU TABLEAU D'AVANCEMENT
A LA HORS CLASSE DE L'ECHELLE DE REMUNERATION DE PROFESSEUR AGREGÉ**

(Décret n°64-217 du 10 mars 1964, art 7)

DISCIPLINE :

NOM : PRENOMS : Type, nom et adresse de l'établissement d'exercice :	NOM DE JEUNE FILLE : DATE DE NAISSANCE : .. / .. /
<p>NOTE PEDAGOGIQUE arrêtée au 31 AOUT 2005 (joindre <u>obligatoirement</u> le rapport d'inspection)</p> Note obtenue : Date de l'inspection : .. / .. /	A remplir par le rectorat POINTS NOTE
<p>TITRES à la date limite de dépôt des candidatures (1) (joindre <u>obligatoirement</u> les pièces justificatives)</p> <p><input type="checkbox"/> Accès à l'échelle de rémunération par concours (externe ou CAER) 20 pts</p> <p><input type="checkbox"/> DEA ou DESS, titre d'ingénieur, DES (uniquement disciplines juridiques, politiques et économiques) : 10 pts</p> <p><input type="checkbox"/> Doctorat d'Etat ou Doctorat 3^{ème} Cycle ou titre de Docteur-Ingénieur répertorié comme diplôme national en application des dispositions antérieures à la loi n° 84-52 du 26 janvier 1984 20 pts</p> <p><input type="checkbox"/> Tout titre ou diplôme français ou étranger autres que ceux ci-dessus mentionnés dont l'obtention requiert au minimum 5 années d'études supérieures : 10 pts (joindre une attestation de l'autorité les ayant délivrés indiquant le nombre d'années normalement requis pour leur obtention. Les titres et diplômes étranger devront être traduits en français et authentifiés)</p>	POINTS TITRES
<p>ECHELON AU 31 DECEMBRE 2005 (joindre <u>obligatoirement</u> les pièces justificatives)</p> Echelon : Date d'entrée dans le 11 ^{ème} échelon : .. / .. / Ancienneté dans le 11 ^{ème} échelon au 31/12/2005 : Ans : ... Mois : ... Jours : ...	POINTS ECHELON
<p>AFFECTATION EN ZEP : 10pts</p> (1) OUI <input type="checkbox"/> NON <input type="checkbox"/>	POINTS ZEP
<p>FONCTIONS DE CHEF DE TRAVAUX : 10 pts (non cumulable avec la bonification accordée au titre de l'affectation en ZEP)</p> (1) OUI <input type="checkbox"/> NON <input type="checkbox"/>	POINTS CHEF DE TRAVAUX
	TOTAL POINTS

(1) cocher la case ou les cases correspondantes

Ayant pris connaissance de la note de service, je certifie exacts les renseignements et complets les diplômes figurant au présent dossier.

Fait à, le

Signature

Avis du Recteur

DIVISION DES ETABLISSEMENTS D'ENSEIGNEMENT PRIVES

DEEP/06-363-198 du 25/09/06

TABLEAU D'AVANCEMENT A LA HORS CLASSE DES ECHELLES DE REMUNERATION DE PROFESSEUR CERTIFIE, PROFESSEUR DE LYCEE PROFESSIONNEL, PROFESSEUR D'ENSEIGNEMENT GENERAL DE COLLEGE, CHARGE D'ENSEIGNEMENT D'EDUCATION PHYSIQUE ET SPORTIVE OU DE PROFESSEUR D'EDUCATION PHYSIQUE ET SPORTIVE ANNEE SCOLAIRE 2006/2007

Références : Décret 64.217 du 10/03/1964 modifié

Destinataires : Mesdames et Messieurs les Chefs des Etablissements d'Enseignement Privés du second degré sous contrat

Affaire suivie par : Mme GONALONS - Tel : 04 42 95 29 05 - Fax : 04 42 95 29 24

RECTIFICATIF DES CONDITIONS D'ECHELONS (BO N° 25 du 22 Juin 2006)

Les fiches annexes d'inscription déjà reçues seront corrigées par la DEEP.

J'invite tous les enseignants qui remplissent les conditions à postuler

AVANT LE

Mercredi 4 octobre 2006, délai de rigueur

Conditions d'inscription au tableau d'avancement à la hors classe :

- Etre en fonction au **01/09/2006**
- Avoir, **au 31/12/05**, atteint le 7ème échelon de la classe normale de l'une des échelles de rémunération concernées.

Nota bene : les professeurs certifiés et les professeurs d'EPS doivent de plus justifier **de 7 ans de services effectifs** depuis leur nomination dans leur échelle de rémunération

Procédure :

Chaque candidat(e) remplira la fiche de candidature en annexe.

Les fiches, accompagnées des copies des titres pour toute **nouvelle** demande (1) **ou pour tout nouveau titre** ou diplôme, dûment renseignées et datées par le candidat, seront remises à leur chef d'établissement et transmises par voie hiérarchique, sous le timbre de la **DIVISION DES ETABLISSEMENTS D'ENSEIGNEMENT PRIVE**

(1) Sont considérées en renouvellement, les demandes déjà formulées l'année précédente. Si la demande avait été formulée antérieurement, on considère que c'est une nouvelle demande.

Signataire : Patrick ARNAUD, Secrétaire Général Adjoint de l'Académie d'Aix-Marseille.

ACCES PAR TABLEAU D'AVANCEMENT à la HORS CLASSE de l' ECHELLE de REMUNERATION DES PROFESSEURS CERTIFIES

Décret N°64-217 du 10 mars 1964 modifié

FICHE DE CANDIDATURE

1ère demande **

Renouvellement

DISCIPLINE :

OPTION :

NOM :

NOM DE JEUNE FILLE :

prénom :

Date de naissance :/..../....

ETABLISSEMENT D'AFFECTION :

<p>note administrative au 31/08/2005/40</p> <p>note pédagogique au 31/08/2005/60</p> <p style="text-align: center;">TITRES</p> <p>**NB joindre obligatoirement les copies des titres & diplômes en cas de première demande</p> <p><input type="checkbox"/> Admissibilité Agrégation (concours externe ou CAER) : Année :</p> <p><input type="checkbox"/> Admission au CAPES,CAPET, CAPEPS (concours externe CAFEP ou CAER) : Année :</p> <p><input type="checkbox"/> Admissibilité au concours de Chefs de travaux : Année :</p> <p><input type="checkbox"/> DES ou Maîtrise : Année :</p> <p><input type="checkbox"/> DEA ou DESS, diplôme de l' ENEP ou de l' ILEPS : Année :</p> <p><input type="checkbox"/> Diplôme d'ingénieur : Année :</p> <p><input type="checkbox"/> Diplôme de l'Enseignement technologique homologué niveaux I et II en application de la loi n° 71-577 du 16 juillet 1971 :</p> <p><input type="checkbox"/> Doctorat d 'Etat</p> <p><input type="checkbox"/> Autres diplômes :</p> <p style="text-align: center;">ECHELLE DE REMUNERATION & ECHELON</p> <p>ECHELLE DE REMUNERATION : <input style="width: 150px; height: 15px;" type="text"/></p> <p><u>CLASSE NORMALE</u> : Echelon au 31 décembre 2005 <input style="width: 150px; height: 15px;" type="text"/></p> <p>Ancienneté dans le 11^{ème} échelon à la même date : <input style="width: 150px; height: 15px;" type="text"/></p> <p style="text-align: center;">TOTAL DES POINTS de BONIFICATION</p>	<p>Réservé au Rectorat</p> <div style="text-align: center; margin-top: 20px;">○</div>
--	---

Ayant pris connaissance de la note de service, je certifie l'exactitude des renseignements figurant sur la présente fiche de candidature.

A le

TRANSMIS AUX SERVICES RECTORAUX LE

SIGNATURE DU MAITRE

TAMPON ET SIGNATURE DU CHEF D'ETABLISSEMENT

ACCES PAR TABLEAU D'AVANCEMENT A LA HORS CLASSE DE L' ECHELLE DE REMUNERATION DES PROFESSEURS D'ENSEIGNEMENT GENERAL DE COLLEGE

Décret N°64-217 du 10 mars 1964 modifié

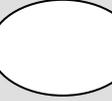
FICHE DE CANDIDATURE

1ère demande **

Renouvellement

DISCIPLINE : OPTION :
 NOM : NOM DE JEUNE FILLE :
 prénom : Date de naissance :/..../....

ETABLISSEMENT D'AFFECTATION :

note administrative au 31/08/2005/40	Réservé au Rectorat     	
note pédagogique au 31/08/2005/60		
TITRES		
**NB joindre obligatoirement les copies des titres & diplômes en cas de première demande		
<input type="checkbox"/> Admissibilité Agrégation (concours externe ou CAER) : Année :		
<input type="checkbox"/> Admissibilité au CAPES, CAPET, CAPEPS, PLP2 (concours externe, CAFEP ou CAER) Année :		
<input type="checkbox"/> Doctorat, DEA, DES, DESS, Maîtrise : Année :		
<input type="checkbox"/> Licence ou équivalent: Année :		
<input type="checkbox"/> DEUG ou équivalent : Année :		
ECHELLE DE REMUNERATION & ECHELON		
ECHELLE DE REMUNERATION :	<input style="width: 150px; height: 15px;" type="text"/>	
<u>CLASSE NORMALE</u> : Echelon au 31 décembre 2005 :	<input style="width: 150px; height: 15px;" type="text"/>	
Ancienneté dans le 11 ^{ème} échelon à la même date :	<input style="width: 150px; height: 15px;" type="text"/>	
TOTAL DES POINTS de BONIFICATION		

Ayant pris connaissance de la note de service, je certifie l'exactitude des renseignements figurant sur la présente fiche de candidature.

A le

TRANSMIS AUX SERVICES RECTORAUX LE

SIGNATURE DU MAITRE

TAMPON ET SIGNATURE DU CHEF D'ETABLISSEMENT

ACCES PAR TABLEAU D'AVANCEMENT A LA HORS CLASSE DE L'ECHELLE DE REMUNERATION DES CHARGE D'ENSEIGNEMENT D'EDUCATION PHYSIQUE ET SPORTIVE

Décret N°64-217 du 10 mars 1964 modifié et complété

FICHE DE CANDIDATURE

1ère demande **

Renouvellement

DISCIPLINE : OPTION :
 NOM : NOM DE JEUNE FILLE :
 prénom : Date de naissance :/..../....
 ETABLISSEMENT D'AFFECTION :

<p>note administrative au 31/08/2005/40 note pédagogique au 31/08/2005/60</p> <p style="text-align: center;">TITRES</p> <p><u>**NB joindre obligatoirement les copies des titres & diplômes en cas de première demande</u></p> <p><input type="checkbox"/> Admissibilité Agrégation (concours externe ou CAER) : Année : <input type="checkbox"/> Admissibilité au CAPES, CAPET, CAPEPS, PLP2 (concours externe, CAFEP ou CAER) Année : <input type="checkbox"/> Brevet Supérieur d'Etat Année : <input type="checkbox"/> DEA, DES, DESS, Maîtrise : Année : <input type="checkbox"/> Licence STAPS ou P2B Année : <input type="checkbox"/> Diplôme ENSEP ou INSEP Année : <input type="checkbox"/> Doctorat : Année : <input type="checkbox"/> Diplôme UGSEL de professeur d'EPS délivré par l'ENEPEC ou l'ILEPS, Diplôme de monitrice délivré par l' Ecole normale d'éducation physique féminine catholique</p> <p style="text-align: center;">ECHELLE DE REMUNERATION ET ECHELON</p> <p>ECHELLE DE REMUNERATION : <input style="width: 100px;" type="text"/></p> <p><u>CLASSE NORMALE</u> : Echelon au 31 décembre 2005 : <input style="width: 100px;" type="text"/></p> <p>Ancienneté dans le 11^{ème} échelon à la même date : <input style="width: 100px;" type="text"/></p> <p style="text-align: center;">TOTAL DES POINTS DE BONIFICATION</p>	<p>Réservé au Rectorat</p> <div style="border: 1px solid black; border-radius: 50%; width: 40px; height: 20px; margin: 5px auto;"></div> <div style="border: 1px solid black; border-radius: 50%; width: 40px; height: 20px; margin: 5px auto;"></div> <div style="border: 1px solid black; border-radius: 50%; width: 40px; height: 20px; margin: 5px auto;"></div> <div style="border: 1px solid black; border-radius: 50%; width: 40px; height: 20px; margin: 5px auto;"></div>
---	--

Ayant pris connaissance de la note de service, je certifie l'exactitude des renseignements figurant sur la présente fiche de candidature.

A le

TRANSMIS AUX SERVICES RECTORAUX LE

SIGNATURE DU MAITRE

TAMPON ET SIGNATURE DU CHEF D'ETABLISSEMENT

ACCES PAR TABLEAU D'AVANCEMENT A LA HORS CLASSE DE L' ECHELLE DE REMUNERATION DES PROFESSEURS D'EDUCATION PHYSIQUE ET SPORTIVE

Décret N°64-217 du 10 mars 1964 modifié et complété

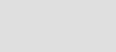
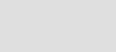
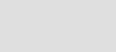
FICHE DE CANDIDATURE

1ère demande **

Renouvellement

DISCIPLINE : OPTION :
 NOM : NOM DE JEUNE FILLE :
 prénom : Date de naissance :/..../....

ETABLISSEMENT D'AFFECTATION :

note administrative au 31/08/2005/40	Réservé au Rectorat
note pédagogique au 31/08/2005/60	
TITRES	
**NB joindre obligatoirement les copies des titres & diplômes en cas de première demande	
<input type="checkbox"/> Admissibilité Agrégation (concours externe ou CAER) : Année :	
<input type="checkbox"/> Admission au CAPES,CAPET, CAPEPS (concours externe CAFEP ou CAER) : Année :	
<input type="checkbox"/> Admissibilité au concours de Chefs de travaux : Année :	
<input type="checkbox"/> DES ou Maîtrise : Année :	
<input type="checkbox"/> DEA ou DESS, diplôme de l'ENEP ou de l'ILEPS : Année :	
<input type="checkbox"/> Diplôme d'ingénieur : Année :	
<input type="checkbox"/> Diplôme de l'Enseignement technologique homologué niveaux I et II en application de la loi n° 71-577 du 16 juillet 1971 :	
<input type="checkbox"/> Doctorat d'Etat	
<input type="checkbox"/> Autres diplômes :	
ECHELLE DE REMUNERATION ET ECHELON	
ECHELLE DE REMUNERATION : <input type="text"/>	
CLASSE NORMALE : Echelon au 31 décembre 2005 : <input type="text"/>	
Ancienneté dans le 11 ^{ème} échelon à la même date : <input type="text"/>	
TOTAL DES POINTS DE BONIFICATION	
	

Ayant pris connaissance de la note de service, je certifie l'exactitude des renseignements figurant sur la présente fiche de candidature.

A le

TRANSMIS AUX SERVICES RECTORAUX LE

SIGNATURE DU MAITRE

TAMPON ET SIGNATURE DU CHEF D'ETABLISSEMENT

DIVISION DES ETABLISSEMENTS D'ENSEIGNEMENT PRIVES

DEEP/06-363-199 du 25/09/06

TABLEAU D'AVANCEMENT A LA CLASSE EXCEPTIONNELLE DES ECHELLES DE REMUNERATION DE CHARGE D'ENSEIGNEMENT D'EDUCATION PHYSIQUE ET SPORTIVE ANNEE SCOLAIRE 2006/2007

Références : Décret 64.217 du 10/03/1964 modifié

Destinataires : Mesdames et Messieurs les Chefs des Etablissements d'Enseignement Privés
du second degré sous contrat

Affaire suivie par : Mme GONALONS - Tel : 04 42 95 29 05 - Fax : 04 42 95 29 24

RECTIFICATIF DES CONDITIONS D'ECHELONS (BO N° 25 du 22 Juin 2006)

Les fiches annexes d'inscription déjà reçues seront corrigées par la DEEP.

J'invite tous les enseignants qui remplissent les conditions à postuler

AVANT LE

Mercredi 4 octobre 2006, délai de rigueur

Conditions d'inscription au Tableau d'avancement à la classe exceptionnelle de l'échelle de rémunération de CE EPS

- ➔ Avoir, au **31/12/2005**, atteint le 5ème échelon de la hors classe de l'une des échelle de rémunération concernées
- ➔ Etre en fonction au **01/09/2006**

Procédure :

Chaque candidat(e) remplira la fiche de candidature en annexe

La fiche, dûment renseignée et datée par le candidat, sera remise au chef d'établissement et transmise par voie hiérarchique, sous le timbre de la **DIVISION DES ETABLISSEMENTS D'ENSEIGNEMENT PRIVE**

Signataire : Patrick ARNAUD, Secrétaire Général Adjoint de l'Académie d'Aix-Marseille.

AVANCEMENT A LA CLASSE EXCEPTIONNELLE DES ECHELLES DE REMUNERATION DE CHARGE D'ENSEIGNEMENT D'EDUCATION PHYSIQUE ET SPORTIVE

Décret N°64-217 du 10 mars 1964 modifié

FICHE DE CANDIDATURE

1ère demande

Renouvellement

DISCIPLINE :

OPTION :

NOM :

NOM DE JEUNE FILLE :

prénom :

Date de naissance :/..../....

ETABLISSEMENT D'AFFECTION :

ECHELLE DE REMUNERATION ET ECHELON

→ ECHELLE DE REMUNERATION (1) :

→ ECHELON AU 31 DECEMBRE 2005 :

→ ANCIENNETE DANS LE 5^{ème} ECHELON A LA MEME DATE :

TOTAL DES POINTS DE BONIFICATIONS

(1) CE EPS HORS CLASSE

Réservé au Rectorat

Ayant pris connaissance de la note de service, je certifie l'exactitude des renseignements figurant sur la présente fiche de candidature.

A

le

TRANSMIS AUX SERVICES RECTORAUX LE

SIGNATURE DU MAITRE

TAMPON ET SIGNATURE DU CHEF D'ETABLISSEMENT

SERVICE VIE SCOLAIRE

SVS/06-363-123 du 25/09/06

INDEMNITES POUR ACTIVITES PERI-EDUCATIVES : DEMANDE DE CONTINGENT HORAIRE 2006-2007

Références : Décret n° 90-807 du 11 septembre 1990 (B.O. n° 41 du 8 novembre 1990)

Destinataires : Mesdames et Messieurs les Proviseurs des Lycées, Lycées professionnels et EREA
(établissements publics du second degré)

Affaire suivie par : Cécile HORDERN - Tel : 04 42 95 29 70 - Fax : 04 42 95 29 71

En vue de la répartition des indemnités pour activités péri-éducatives, je vous prie de bien vouloir me faire parvenir **pour le 13 octobre 2006** la description des actions prévues ainsi que l'état de vos besoins en heures pour l'année scolaire 2006-2007.

Je vous rappelle que :

- les activités pouvant donner lieu à l'attribution de cette indemnité concernent l'**accueil et l'encadrement des élèves en dehors des heures de cours**. Elles doivent avoir un caractère sportif, artistique, culturel, scientifique ou technique, ou bien encore contribuer à la mise en oeuvre des politiques interministérielles à caractère social.
- **sont exclus** les travaux de suivi et d'orientation des élèves, les réunions avec les parents, les activités rémunérées par les municipalités ou les associations, les activités déjà incluses dans les missions des personnels (ex : heures de vie de classe)
- peuvent bénéficier de cette indemnité, qu'ils soient titulaires ou non, les personnels enseignants, de documentation et les personnels d'éducation.

Il conviendra pour ce **dossier de demande de contingent horaire** de :

- décrire précisément les actions (intitulé, objectif, organisation de l'action, animateur - nom, prénom, grade -, élèves concernés, lieu(x) de déroulement, horaires et périodicité, moyens horaires souhaités),
- éviter de solliciter des indemnités pour des actions qui peuvent être financées par ailleurs,
- respecter les conditions de déroulement hors temps scolaire,
- exclure tout ce qui relève du cadre des activités normales d'une discipline.
- joindre le bilan de l'an dernier

L'indemnité est attribuée en priorité aux personnels qui assurent l'accueil des élèves au delà des heures de cours et aux personnels qui assurent la coordination des activités péri-scolaires. Le **projet d'établissement** doit prévoir ces activités.

Le taux horaire de l'indemnité pour activités péri-éducatives est fixé par arrêté inter-ministériel.

Les chefs d'établissement seront informés **fin novembre 2006** de la suite donnée à leur demande.

P.J : Fiche activité (modèle)
Fiche récapitulative des activités
Vademecum

Signataire : Jacky TERRAL, Secrétaire Général de l'Académie d'Aix-Marseille.

Effectifs 2 nd degré 2006-2007		
	Lycées (hors post-bac)	LP ou SEP
Internes		
Demi-pensionnaires		
Externes		
TOTAL		

DEMANDE D'ATTRIBUTION DE CONTINGENT HORAIRE IPE (INDEMNITES PERI-EDUCATIVES)
ANNEE SCOLAIRE 2006-2007

Fiche récapitulative des fiches activité

Programme année 2006-2007		Commission d'attribution	
Intitulé des activités	Nombre d'heures sollicitées	Proposition	Décision
TOTAUX			

Date et signature du Proviseur

ACTIVITES PERI-EDUCATIVES
ANNEE SCOLAIRE 2006-2007
FICHE/ACTIVITE*

INTITULE DE L'ACTIVITE :

OBJECTIFS :

DESCRIPTIF DE L'ACTIVITE :

ANIMATEUR RESPONSABLE DE L'ACTIVITE :
(Nom – Prénom – Grade – spécialité)

ELEVES CONCERNES (nombre et niveau) :

CALENDRIER (horaire, périodicité) :

MOYENS HORAIRES SOUHAITES :

Pour les activités sportives, les activités doivent être extérieures à l'association sportive ou l'UNSS
Pour les activités artistiques, les activités doivent être des clubs et non des ateliers (AEA ou autres)

* : La fiche-action issue du projet d'établissement, si elle est à jour, peut être jointe à la place de la présente fiche.

ATTRIBUTION DES HEURES D'INDEMNITES PERI-EDUCATIVES
EN LYCEES ET LP PUBLICS

VADEMECUM

Texte de référence pour les écoles, collèges, lycées et établissements d'éducation spéciale (publics):
Décret n° 90-807 du 11 septembre 1990 (BO n° 41 du 8 novembre 1990)

Activités pouvant donner lieu à attribution :

⇒ Article 3 du décret de 1990

« Les activités pouvant donner lieu à l'attribution de l'indemnité instituée par le présent décret sont destinées à assurer l'accueil et l'encadrement des élèves en dehors des heures de cours. Elles correspondent à des activités ayant un caractère sportif, artistique, culturel, scientifique ou technique, ou qui contribuent à la mise en œuvre des politiques interministérielles à caractère social.

Le projet d'école ou d'établissement doit prévoir ces activités.

Sont exclus du champ d'application du présent décret les travaux de suivi et d'orientation des élèves et les réunions avec les parents ».

⇒ Critères complémentaires de la Commission académique d'attribution.

a) en positif : nature de l'activité ; effectif élèves établissement ; effectif élèves concernés ; fréquence des horaires proposés ; caractéristiques établissement : internat, zone rurale, situation en ZEP ou établissement sensible.

b) en négatif : activité relevant de l'emploi du temps de l'animateur (ex : formation des délégués-élèves et vie lycéenne pour les CPE, animation du CDI pour les documentalistes, UNSS pour les professeurs d'EPS) ; statut de l'animateur (ex : SE-MI – Emploi jeune) ; autre rémunération (ex : projet culturel, conseil régional) ; réserve de sécurité (ex : activité sportive à risques) ; élèves concernés (ex : élèves post-bac) ; contrainte de l'enveloppe académique.

Bénéficiaires :

⇒ Article 3 du décret de 1990

« L'indemnité est attribuée en priorité aux personnels qui assurent l'accueil des élèves au-delà des heures de cours et aux personnels qui assurent la coordination des activités péri-scolaires organisées par les collectivités locales et les associations qui le souhaitent ».

Le bénéfice de ces heures est réservé aux personnels enseignants, de documentation et d'éducation. Cette catégorie d'indemnité ne peut être accordée aux surveillants d'externat et maîtres d'internat.

Seules les personnes travaillant à plein temps peuvent la percevoir (cf. note n° 227 du 30 septembre 2002 sur l'attribution des heures supplémentaires des personnels en CPA, TP : principe de dérogation, parue au Bulletin Académique n° 227 du 30 septembre 2002).

Paiement des indemnités péri-éducatives

- elle est attribuée à titre individuel

- son taux horaire est fixé par arrêté conjoint de plusieurs ministères (cf. art.4 du décret) ; il est régulièrement actualisé : (le montant est fixé à 22,85 € à compter du 1^{er} juillet 2006).

- pour la mise en paiement, les secrétariats des établissements devront faire la saisie sur le système académique ASIE.

- enfin il est demandé de ne dépasser en aucun cas le contingent d'heures accordé.

DÉLÉGATION ACADÉMIQUE AUX RELATIONS INTERNATIONALES ET À LA COOPÉRATION

DARIC/06-363-187 du 25/09/06

UN TRIMESTRE A HAMBOURG – PROGRAMME INDIVIDUEL D'ÉCHANGES SCOLAIRES FRANCO-ALLEMAND – « BRIGITTE SAUZAY »

Destinataires : Messieurs les Inspecteurs d'Académie, Directeurs des Services
Départementaux de l'Education Nationale
Mesdames et Messieurs les Inspecteurs d'Académie - Inspecteurs Pédagogiques
Régionaux
Mesdames et Messieurs les Inspecteurs de l'Education Nationale - Enseignement
Technique
Mesdames et Messieurs les Chefs d'Etablissements
Mesdames et Messieurs les Chefs de division

Affaire suivie par : Mme HANVIC Tel : 04 42 93 96 02 Fax : 04 42 93 96 09

Dans le cadre de la convention de partenariat avec la ville hanséatique de Hambourg signée le 14 juillet 2005, nous mettons en place des échanges individuels de 9 semaines. Nos élèves seront accueillis par des familles et des établissements hambourgeois du 20 mai au 19 juillet 2007. Sont concernés tous les élèves de la 4^{ème} à la première ayant un minimum de deux ans d'apprentissage de l'allemand.

Les dossiers de candidature bilingues dont le modèle est joint doivent être renvoyés par les établissements en trois exemplaires :
2 exemplaires à la DARIC et 1 exemplaire à l'inspection pédagogique régionale d'allemand à l'attention de Mme Roques pour le 30 novembre 2006, délai de rigueur.

- **La commission pédagogique binationale qui gère ce programme se réunira les 14 et 15 décembre 2006 au rectorat afin de procéder à l'attribution des correspondants allemands.**

Les établissements seront informés courant janvier 2007 de l'attribution d'un correspondant et d'une famille d'accueil ainsi que du nom et des coordonnées du tuteur pédagogique dans l'établissement d'accueil.

Ils recevront également, pour chaque candidat retenu, le formulaire rempli par son correspondant allemand et visé par le chef d'établissement hambourgeois.

Après la durée de l'échange, les élèves doivent rédiger un compte rendu de leur séjour d'un minimum de deux pages (format A4), qui doit mentionner entre autre : l'impression générale du séjour, l'accueil dans la famille et dans l'établissement allemand, les progrès linguistiques et les problèmes éventuellement rencontrés.

Une subvention forfaitaire pour frais de voyage -soit 252 euros- peut être accordée par l'Office Franco-Allemand pour la Jeunesse dans le cadre du programme Brigitte Sauzay.

La subvention est versée après l'échange, sur présentation par l'élève du compte rendu sur son séjour et d'une attestation de présence aux cours de l'établissement allemand d'accueil.

La demande de subvention est à établir en même temps que le dossier de candidature et sera renvoyée avec les deux exemplaires du dossier à la DARIC.

L'accueil des correspondants hambourgeois se fera de septembre à mi-novembre 2007.

Aspects pédagogiques :

a- critères de choix pour les candidatures :

- le niveau des résultats des élèves, afin de leur permettre, après leur séjour à l'étranger, de réintégrer sans difficultés particulières le cursus normal de leurs études ;
- leur aptitude à s'adapter à des conditions de travail et de vie dans une école et dans une famille nouvelles pour eux ;
- l'affinité de leurs goûts et centres d'intérêts ;
- les conditions d'accueil familial et les activités extra scolaires envisagées

b- suivi pédagogique :

- l'établissement d'accueil coopère avec l'établissement d'origine en vue d'élaborer un programme pédagogique qui tienne compte du niveau, des besoins individuels et des souhaits de l'élève concerné.
- les élèves doivent avoir un niveau en allemand leur permettant de s'orienter et de communiquer plus facilement, surtout au début, avec la famille et au sein de l'établissement.
- le succès de l'échange tient pour une grande part au soutien pédagogique dont bénéficie l'élève durant son séjour auprès de l'établissement d'accueil en accord avec l'établissement d'origine.
- ce programme pédagogique doit préciser plus particulièrement dans quelles matières et dans quel groupe de travail l'élève participe aux cours. Il suit, dans toute la mesure du possible, les mêmes cours que son partenaire. Il est important que les enseignants fassent participer activement les élèves par des exposés, par des questions et par une évaluation individuelle. A la fin de son séjour, l'élève reçoit un rapport dans lequel sont évaluées sa participation aux différents enseignements et son intégration dans la communauté scolaire.

PJ : 1 dossier de candidature à télécharger et à renvoyer en exemplaire papier
1 fiche recommandation de l'établissement scolaire « confidentiel »
1 demande de subvention individuelle OFAJ à télécharger et à renvoyer en format papier

Signataire, Jean-Paul de GAUDEMAR, Recteur de l'Académie d'Aix-Marseille, Chancelier des Universités

Aix-Marseille-Hambourg

BEWERBUNGSBOGEN FÜR DIE TEILNAHME AM SCHÜLERAUSTAUSCHPROGRAMM
FORMULAIRE DE CANDIDATURE POUR PARTICIPER AUX ÉCHANGES SCOLAIRES
INDIVIDUELS

Trimester Programm L'Echange de deux trimestres

Bitte nur in Druckbuchstaben oder Maschinenschrift
Ecrire en lettres d'imprimerie

Die gesamten Bewerbungsunterlagen sind **3-fach** einzureichen
Le formulaire est à rendre en **3 exemplaires**
(2 exemplaires à la DARIC – 1 exemplaire à l'inspection pédagogique régionale
d'allemand)

Photo
récente

Familienname / Nom de famille

Vorname / Prénom usuel

Weitere Vornamen / Autres prénoms

Anschrift mit PLZ / Adresse avec code postal

Stadtteil / Quartier

Telefon / téléphone +49 ()

Fax +49 ()

E-Mail

Exemplare pour

- Les coordinateurs français Avec bulletin + appréciation de l'établissement
 Le coordinateur d'Hambourg Avec bulletin + appréciation de l'établissement
 La famille allemande



Name der Schule / Nom de l'établissement	
Anschrift mit PLZ / Adresse avec code postal	
Telefon / Téléphone	+33 (04)
Fax	+33 (04)
Homepage	

Geburtsdatum / Date de naissance	Größe / Taille cm	Gewicht / Poids kg	<input type="checkbox"/> männlich / Garçon <input type="checkbox"/> weiblich / Fille
----------------------------------	-----------------------------	------------------------------	---

Religion (facultatif)	Darf der Partner einer anderen Religion angehören? Le correspondant peut-il avoir une autre religion? <input type="checkbox"/> ja/oui <input type="checkbox"/> nein/non	Staatsangehörigkeit / Nationalité
-------------------------	--	-----------------------------------

Name des Vaters / Nom du père	Beruf des Vaters / Profession du père
-------------------------------	---------------------------------------

Name der Mutter / Nom de la mère	Beruf der Mutter / Profession de la mère
----------------------------------	--

Welche Fremdsprachen spricht man in der Familie? / Quelles langues étrangères parle-t-on dans ta famille ?

Deine Fremdsprachenkenntnisse / Tes connaissances de langues étrangères	Unterrichtsjahre / Années	ab Klasse / A partir de la classe de
Französisch / Français	_____	_____
Englisch/ Anglais	_____	_____
Andere / Autre langue	_____	_____

Unterbringung / Hébergement

Unterbringung / Hébergement	Wohngebiet / Environnement
<input type="checkbox"/> Haus / Maison <input type="checkbox"/> Wohnung / Appartement	<input type="checkbox"/> städtisch / urbain <input type="checkbox"/> ländlich / rural

Anwesende Familienmitglieder / Membres présents dans la famille	<input type="checkbox"/> Vater / Père <input type="checkbox"/> Mutter / Mère	Schwester(n) / Soeurs	Alter / Age
		Bruder / Brüder / Frères	Alter / Age
Andere Autre(s):			

Erhält der Partner ein eigenes Zimmer? / Ton correspondant aura-t-il sa propre chambre?	<input type="checkbox"/> ja/oui <input type="checkbox"/> nein/non	
Gewünschter Partner / Je souhaite avoir comme correspondant	<input type="checkbox"/> Junge / Garçon <input type="checkbox"/> Mädchen / Fille <input type="checkbox"/> beides möglich / Garçon ou Fille	

Haustiere / Animaux domestiques



Bist Du Raucher? Es-tu fumeur?	ja/oui	nein/non
Raucht eine Person in Eurem Haushalt ? Est-ce qu'une personne fume dans la famille ?	ja/oui	nein/non
Würdest Du einen Partner, in dessen Familie geraucht wird, akzeptieren? / Acceptes-tu qu'il y ait un fumeur dans la famille de ton correspondant?	<input type="checkbox"/> ja/oui	<input type="checkbox"/> nein/non
Bist Du in ärztlicher Behandlung? Falls ja, gib bitte Einzelheiten an Suis-tu un traitement médical? Si oui, lequel?		
Hast Du besondere Diätvorschriften (z.B. vegetarisch, Lactose-Unverträglichkeit)? Falls ja, gib bitte Einzelheiten an Suis-tu un régime spécial (par ex. végétarien, intolérance au lactose)? Si oui, lequel?		
Leidest Du unter Krankheiten oder Allergien? Falls ja, gib bitte Einzelheiten an Souffres-tu d'une maladie ou d'allergie? Si oui, de laquelle?		

Auslandsaufenthalte / Séjours à l'étranger

Wann, wo, wie lange warst Du im Ausland? Austausch? / Quand, où et combien de temps as-tu séjourné à l'étranger?

Sport / Sports

Ausgeübte Sportarten / Sports pratiqués	<input type="checkbox"/> im Verein / club	<input type="checkbox"/> Freizeit / loisirs
_____	<input type="checkbox"/> im Verein / club	<input type="checkbox"/> Freizeit / loisirs
_____	<input type="checkbox"/> im Verein / club	<input type="checkbox"/> Freizeit / loisirs
_____	<input type="checkbox"/> im Verein / club	<input type="checkbox"/> Freizeit / loisirs
_____	<input type="checkbox"/> im Verein / club	<input type="checkbox"/> Freizeit / loisirs
_____	<input type="checkbox"/> im Verein / club	<input type="checkbox"/> Freizeit / loisirs

Interesse für Sportarten / Sports qui t'intéressent

abgelehnte Sportarten / Sports qui ne t'intéressent pas du tout

Mein Partner hat Gelegenheit zum Ausüben folgender Sportarten / Mon correspondant pourra pratiquer les sports suivants



Freizeitbeschäftigungen, Hobbies / Centres d'intérêt, hobbies

Ausgeübte Hobbies / hobbies pratiqués

Abgelehnte Hobbies / hobbies/activités qui ne t'intéressent pas du tout

Musische Betätigung / Activités artistiques et musicales

Mein Partner hat Gelegenheit zum Ausüben von Musik, z.B / Mon correspondant pourra pratiquer les instruments de musique suivants

Wie verbringst Du am liebsten freie Nachmittage / Abende?
Comment préfères-tu passer tes après-midi et tes soirées libres?

Wie verbringst Du am liebsten die Wochenenden?
Comment préfères-tu passer les week-ends?

Bist Du Mitglied In einer Jugendorganisation? Welche?
Es-tu membre d'une ou plusieurs organisations de jeunesse? Si oui, lesquelles?



Der Partner hat Gelegenheit / Mon correspondant aura l'occasion

Sportveranstaltungen zu besuchen / d'aller à des rencontres sportives ja/oui nein/non

ins Theater, Konzert zu gehen / d'aller au théâtre, au concert ja/oui nein/non

Andere Aktivitäten / Autres activités

Hast Du besondere Wünsche? / As-tu des souhaits particuliers?

Mir und meiner Familie ist bewusst, dass die Betreuung meines möglichen Austauschpartners großen persönlichen Einsatz von uns erfordert. Im Falle meiner Vermittlung, sichere ich zu, während des gesamten Zeitraums des Aufenthalts meines Partners anwesend zu sein und in dieser Zeit auch keine anderen Austausch- oder Klassenfahrten ohne meinen Partner durchzuführen.
Ma famille et moi sommes conscients que recevoir un correspondant demande un grand engagement personnel de notre part. Si ma candidature est retenue, je certifie que je serai présent pendant tout le séjour de mon correspondant et que je ne ferai aucun autre échange scolaire ni aucune sortie de classe sans mon correspondant.

Ich habe mich zeitgleich mit dieser Bewerbung noch für ein anderes Austauschprogramm bzw. einen Sprachaufenthalt im Ausland beworben.

ja/oui

Je suis aussi candidat pour un autre programme d'échange ou pour un séjour linguistique à l'étranger qui aura lieu pendant la même période.

nein/non

Ort, Datum / Lieu, date



Unterschrift des Bewerbers

Signature du candidat

Füge Deiner Bewerbung eine Kopie Deines letzten Schulzeugnisses sowie in deutscher Sprache eine Begründung, weshalb Du einen Austausch mit Deutschland wünschst.

Versuche Deine Persönlichkeit zu schildern und uns einen Einblick in das alltägliche Familienleben zu geben, z.B. Angaben über besondere Familienregeln, Interessen und Freizeit-Beschäftigungen Deiner Familie, Erwartungen fürs Ausgehen, usw. (nicht mehr als eine DIN-A4-Seite).

Ajoute une copie de ton dernier bulletin de notes ainsi que quelques informations sur ta scolarité (primaire, collège, lycée), et explique (en allemand) les raisons pour lesquelles tu souhaites faire un échange avec l'Allemagne. Donne aussi des informations sur ta famille, ses centres d'intérêts et ses activités, sa vie professionnelle, comment elle passe son temps libre, ses règles de vie et ses attentes au sujet des sorties, etc... (pas plus d'une page A4) .



Einverständniserklärung der Erziehungsberechtigten

Accord parental

Dieses Formular ist von den Eltern bzw. gesetzlichen Vertretern der Schüler, die an dem Schüleraustauschprogramm teilnehmen möchten, zu unterzeichnen.
Ce formulaire est à remplir par les parents ou par les représentants légaux des élèves qui aimeraient participer au programme d'échanges scolaires.

Ich/Wir erkläre/n mich/uns mit der Teilnahme meines/unseres Kindes am deutsch-französischen Schüleraustausch einverstanden. Ich/Wir haben das Merkblatt zum durch die Akademie Aix-Marseille und die Hamburger Bildungsbehörde organisierten Schüleraustausch gelesen.

Ich/Wir bestätige/n, dass mein/unser Kind im Falle der Vermittlung am Gruppenflug teilnehmen wird.

Je/nous déclare/déclarons être d'accord pour que mon/notre enfant participe à l'échange scolaire franco-allemand trimestriel organisé par l'Académie d'Aix-Marseille et le Land de Hambourg et en accepte/acceptons le règlement pour mon/notre enfant. Je/nous ai/avons lu la feuille d'information sur les échanges scolaires franco-allemands Aix-Marseille/Hambourg.

Je/nous confirme/confirmons que mon/notre enfant participera au vol prévu dans le cadre de ces échanges.

Genehmigung zur ärztlichen Behandlung

Autorisation pour une visite médicale en cas de nécessité

Ich/Wir genehmige/n die ärztliche Behandlung für mein/unser Kind, falls von den deutschen Gesundheitsbehörden, der deutschen Gastfamilie bzw. den für das Programm zuständigen deutschen Erziehern für notwendig erachtet.

Je/nous autorise/autorisons mon/notre enfant à une visite médicale, au cas où celle-ci serait jugée nécessaire par les autorités médicales, par la famille d'accueil ou par les responsables du programme.

Ort / Lieu

Datum / Date

Unterschrift der Eltern oder der/des gesetzlichen
Vertreter/s

Signature du ou des parents ou du représentant légal



Anlage / Annexe 1

Bitte ergänze Deine Bewerbung auf diesem Blatt (nicht mehr als eine Seite) um
Photos (gern auch Farbkopien) von

S'il te plaît, ajoute à ton dossier de candidature (pas plus d'une page) des photos
(même en couleur) de

➤ Deiner Familie
ta famille

➤ Eurem Wohnhaus
ta maison

➤ Deiner Schule
ton école



Anlage / Annexe 2

Richtlinien / Instructions

Unverzichtbarer Bestandteil eines sicheren und harmonischen Schüleraustausches ist das Einhalten einiger grundsätzlicher Regeln, die selbstverständlich sind, aber dennoch ins Bewusstsein gerückt werden müssen, denn ein Verstoß gegen diese Grundregeln wird in jedem Fall Konsequenzen haben, die den persönlichen Erfolg Deines Austausches beeinflussen können!

Un aspect essentiel pour s'assurer que les échanges se feront en toute sécurité et dans l'harmonie, est le respect de certaines règles élémentaires qui, tout en étant évidentes, doivent être toutefois rappelées, car le non respect de ces règles élémentaires aurait des conséquences négatives sur la réussite de l'échange!

Einverständniserklärung / Accord

Ich möchte Deutschland als Austauschschüler/in besuchen, um mein Verständnis und Wissen um Sprache, Kultur und Lebensart in Deutschland zu vertiefen / Je voudrais effectuer un séjour en Allemagne en tant que correspondant(e) dans le cadre de l'échange, pour approfondir ma compréhension et mes connaissances de la langue, de la culture et du mode de vie des Allemands.

Daher werde ich im Falle meiner Vermittlung / C'est pourquoi, si ma candidature est retenue

- die Schule regelmäßig besuchen, mich am Unterricht interessiert beteiligen, Hausaufgaben und andere schulische Aufgaben verantwortungsvoll erledigen / je suivrai régulièrement les cours, je participerai avec intérêt à l'enseignement, je ferai mes devoirs à la maison et d'autres devoirs scolaires de manière responsable et autonome,
- mich harmonisch in das Familienleben meiner Gastfamilie einfügen / je m'adapterai sans heurt à la vie quotidienne de ma famille d'accueil,
- je suivrai les instructions de ma famille d'accueil, des enseignants et des organisateurs responsables de l'échange

Verpflichtung / Engagement

Ich versichere ausdrücklich, dass ich / Je m'engage formellement à :

- während meines Deutschlandaufenthaltes kein motorisiertes Fahrzeug führen werde / ne pas conduire de véhicule motorisé pendant mon séjour en Allemagne,
- keinen Alkohol und keine Drogen jedweder Art nach Deutschland mitnehmen und/oder in Deutschland zu mir nehmen werde / ne pas emporter en Allemagne d'alcool ni de drogue et ne pas en consommer en Allemagne,
- keine Gesetze des Gastlandes brechen werde / ne pas enfreindre les lois du pays d'accueil.

Ich verstehe, dass ein Verstoß gegen diese Verpflichtung meine vorzeitige Rückführung nach Frankreich zur Folge haben wird. Alle sich hieraus ergebenden zusätzlichen Kosten werden von mir bzw. meinen Erziehungsberechtigten getragen / Je suis conscient(e) que toute atteinte à ces engagements aura comme conséquence un retour immédiat en France. Tous les frais supplémentaires qui en découleraient seront à ma charge ou à celle de mes parents.

Datum / Date

Unterschrift / Signature

Erklärung der Erziehungsberechtigten / Déclaration des parents

Ich/Wir habe/n diese Erklärung gelesen und akzeptiert. Ich/Wir versichere/versichern, dass mein/unser Kind diese Erklärung verstanden hat / Je/nous ai/avons lu et accepté cet engagement. Je/nous certifie/certifions que mon/notre enfant a compris cet engagement.

Datum / Date

Unterschrift der Eltern oder der/des gesetzlichen Vertreter/s
Signature des parents ou du représentant légal

← Mise en forme : Puces et numéros

V E R T R A U L I C H / C O N F I D E N T I E L

Empfehlung der Schule für
Recommandation de l'établissement scolaire
fréquenté par

Name des Schülers¹ / Nom de l'élève

zur Teilnahme an Schüleraustauschprogrammen der Behörde für Bildung und Sport mit
französischsprachigen Ländern
pour participer au programme d'échanges scolaires franco-allemand

Dieses Formblatt sollte von einer Lehrkraft ausgefüllt werden, die den Schüler persönlich gut kennt, oder vom Tutor für Austauschfragen nach Rücksprache mit dem Klassenlehrer und den Fachlehrkräften. Die Beurteilung ist ein entscheidender Anhaltspunkt für die Austauschorganisatoren hinsichtlich der Frage der Eignung eines Schülers. Sie sollte so objektiv wie möglich sein.

Ce formulaire devra être rempli par un enseignant qui connaît l'élève personnellement ou par le responsable des échanges après avoir contacté le professeur principal et les autres professeurs de l'élève. L'appréciation est d'une importance décisive pour le choix de l'élève. Elle devrait donc être aussi objective que possible.

Reifegrad und Entwicklungsstand, verglichen mit Gleichaltrigen / Degré de maturité et de développement

jünger / plus jeune normal älter / plus vieux

Persönlichkeit / Personnalité

sehr zurückhaltend
très réservée zurückhaltend
réservée aufgeschlossen
ouverte kontaktfreudig
très ouverte

Verhältnis zu Klassenkameraden / Relations avec les camarades de classes

durchschnittlich
moyennes gut
bonnes sehr gut
très bonnes hervorragend
excellentes

Fähigkeit, mit anderen umzugehen / Capacité d'entrer en relation avec les autres

durchschnittlich
moyenne gut
bonne sehr gut
très bonne hervorragend
excellente

Einsatzbereitschaft im Unterricht / Capacité d'intervention dans le cours

durchschnittlich
moyenne gut
bonne sehr gut
très bonne hervorragend
excellente

Engagement in der Schule / Engagement dans l'établissement

durchschnittlich
moyen gut
bon sehr gut
très bon hervorragend
excellent

Deutsch-Sprachkenntnisse / connaissance d'allemand

Verständnis / compréhension

durchschnittlich
moyen gut
bon sehr gut
très bon hervorragend
excellent

Ausdrucksfähigkeit / capacité d'expression

durchschnittlich
moyen gut
bon sehr gut
très bon hervorragend
excellent

¹ Aus Gründen der besseren Lesbarkeit werden nur männliche Formen der Anrede/Berufsbezeichnungen verwandt.

Allgemeine Beurteilung des Schülers / Appréciation générale sur l'élève

vor allem im Hinblick auf / notamment (in Deutsch oder in Französisch / en allemand ou français)

- besondere Eignung des Schülers für die Teilnahme am Austausch auf Gegenseitigkeit / sa capacité à participer aux échanges
- sonstige Persönlichkeitsmerkmale / d'autres aspects particuliers de la personnalité
- Eignung des Elternhauses für den Gegenbesuch in Hamburg / la capacité de sa famille d'accueillir un élève allemand pour un séjour de deux à trois mois

Fachlehrer /Tutor / Klassenlehrer
Professeur ou Professeur principal



Schulleitung
Proviseur



┌ Schulstempel / Cachet de l'établissement ─┐



DEMANDE DE SUBVENTION

Echanges individuels
 Programme Voltaire et Programme Brigitte Sauzay

Académie _____

Etablissement d'origine _____

Adresse _____

Code postal _____ Ville _____

Téléphone _____

E-mail _____

Etablissement allemand _____

Adresse _____

Code postal _____ Ville _____

Téléphone _____

Bundesland _____

Dates de séjour de l'élève (des élèves) français

Arrivée _____

Départ _____

Nombre de participants

Ne rien inscrire dans ce cadre réservé à l'OFAJ

Article	N° de groupe	N° d'attribution
601215	C 010	

Subvention attribuée

1. Subvention des frais de voyage

Nombre de participants	Forfait par participant	Total
	€	€

2. Bourse mensuelle (uniquement pour le Programme Voltaire)

Nombre de mois	Bourse mensuelle	Total
	€	€

Subvention totale : _____ €

Acompte : _____ €

Berlin, le _____

Signature

Décompte : _____

Solde : _____ €

Berlin, le _____

Signature

Participant(s) français (Nom, prénom, âge, classe, Allemand en LV 1 ou LV 2)

1. _____

2. _____

3. _____

4. _____

Prière de joindre un relevé d'identité bancaire ou postal pour chaque élève !

Nom du (des) élève(s) allemand(s) _____

Dates prévues du séjour de l'élève/ des élèves allemands en France _____

Nom du (des) professeur(s) responsable(s) _____

Autres remarques :

Adresse(s) de l'élève (des élèves)

1. Nom : _____ Prénom : _____ Adresse : _____ Code postal/ Ville : _____	2. Nom : _____ Prénom : _____ Adresse : _____ Code postal/ Ville : _____
3. Nom : _____ Prénom : _____ Adresse : _____ Code postal/ Ville : _____	4. Nom : _____ Prénom : _____ Adresse : _____ Code postal/ Ville : _____

Autorisation du directeur de l'établissement scolaire d'origine

Nom du directeur _____
_____, le _____
Signature

DÉLÉGATION ACADÉMIQUE AUX RELATIONS INTERNATIONALES ET À LA COOPÉRATION

DARIC/06-363-188 du 25/09/06

PROJET FRANCO-ALLEMAND « LES JEUNES ECRIVENT L'EUROPE » 2006-2007

Destinataires : Messieurs les Inspecteurs d'Académie, Directeurs des Services
Départementaux de l'Education Nationale
Mesdames et Messieurs les Inspecteurs d'Académie - Inspecteurs Pédagogiques
Régionaux
Mesdames et Messieurs les Inspecteurs de l'Education Nationale - Enseignement
Technique
Mesdames et Messieurs les Chefs d'Etablissements
Mesdames et Messieurs les Chefs de division

Affaire suivie par : Mme HANVIC Tel : 04 42 93 96 02 Fax : 04 42 93 96 09

Le projet "Les jeunes écrivent l'Europe" initié par l'Office franco-allemand pour la Jeunesse (OFAJ) entame sa quatrième édition. L'OFAJ invite des classes à participer à un projet journalistique « les jeunes écrivent l'Europe » nouvelle édition pour l'année scolaire 2006-2007. 36 classes françaises et allemandes ont participé à ce programme durant l'année scolaire 2005/2006.

Le temps d'un échange franco-allemand, de jeunes Français et Allemands peuvent rédiger ensemble des articles sur des thèmes liés à l'Europe et les publier dans la presse quotidienne régionale. Les meilleurs articles seront primés par un jury à l'issue du concours final.

Les classes de collège et de lycée bénéficiant d'un partenariat avec une classe allemande peuvent dès à présent déposer leur candidature auprès de l'OFAJ sous couvert du rectorat (DARIC). Les élèves devront disposer de connaissances de l'allemand. L'OFAJ accorde une somme forfaitaire pour les frais de voyage. Le dossier de candidature comporte de plus amples informations sur le déroulement du projet.

L'OFAJ souhaite ainsi renforcer les rencontres à thème dans le cadre scolaire et susciter l'intérêt des jeunes pour l'Allemagne. La langue n'est pas seulement une discipline scolaire mais devient un véritable vecteur de communication favorisant l'échange. Les jeunes peuvent expérimenter divers styles journalistiques et tirer tous les bénéfices des cours préalables à cette rencontre d'un nouveau type.

La date de clôture des inscriptions est le 31 octobre 2006.
Formulaire d'inscription et dépliant 2006/2007 à télécharger à partir du site de l'OFAJ
www.ofaj.org

Candidatures à adresser à :

**L'Office franco-allemand pour la Jeunesse (OFAJ)
Secteur scolaire
51, rue de l'Amiral-Mouchez
75013 Paris**

Signataire, Jean-Paul de GAUDEMAR, Recteur de l'Académie d'Aix-Marseille, Chancelier des Universités

UNIVERSITE D'AIX MARSEILLE I

UNIV/06-363-5 du 25/09/06

AVIS DE RECRUTEMENT EXTERNE D'AGENTS DES SERVICES TECHNIQUES DE RECHERCHE ET DE FORMATION A L'UNIVERSITE D'AIX-MARSEILLE I (DE PROVENCE) - SESSION 2006

Destinataires : Tous destinataires

Affaire suivie par : Bureau des Concours de L'Université de Provence, Tel : 04 91 10 61 53

AVIS DE RECRUTEMENT

Un recrutement externe est ouvert à l'Université d'Aix-Marseille I (de Provence) pour l'admission au corps des Agents des Services Techniques de Recherche et de Formation - (Session 2006- Journal Officiel du 27/07/066 - BOEN n°31 du 31/08/06).

I MODALITES D'INSCRIPTIONS

A/ Conditions :

- Etre de nationalité française ou ressortissant des Etats membres de l'Union Européenne ou d'un autre Etat partie à l'accord sur l'Espace Economique Européen.
- Pas de limite d'âge.

B/ Dossier :

Le dossier d'inscription est à retirer ou à demander au centre organisateur à l'adresse suivante :

**Université de Provence
Division des Personnels - Bureau des Concours
Bâtiment 5 - Bloc C - 6^{ème} étage
3, Place Victor Hugo
13331 MARSEILLE Cedex 3**

Les pièces à joindre sont les suivantes :

- Une lettre manuscrite de candidature,
- Un curriculum vitae détaillé, indiquant la formation initiale et éventuellement continue suivie par le candidat, le cas échéant son parcours professionnel antérieur,
- Le cas échéant : les certificats de travail établis par chaque employeur avec dates de début et de fin de contrat ; la nature des emplois occupés successivement avec précision des périodes pendant lesquelles ces emplois ont été tenus,
- Une photocopie de la carte d'identité.

La clôture des inscriptions, c'est-à-dire la date limite de dépôt ou d'envoi des dossiers (le cachet de la poste faisant foi) est fixée au Jeudi 26 octobre 2006.

L'Université décline toute responsabilité pour les dossiers qui ne seraient pas parvenus dans les délais à l'adresse indiquée ci-dessus.

II PROCEDURE DE RECRUTEMENT

La sélection des candidats est confiée à une commission nommée par le Président de l'Université de Provence. Celle-ci examine les dossiers des candidats, puis auditionne ceux dont elle a retenu la candidature.

A l'issue des auditions, la commission arrête, par ordre d'aptitude, la liste des candidats déclarés aptes.

III POSTES OFFERTS AU RECRUTEMENT

BAP I : Gestion scientifique et technique

Emploi-type :

- Aide en administration scientifique et technique : 3 postes (centre d'Aix-en-Provence)

La fiche descriptive de l'emploi-type est annexée à cet avis de recrutement.

Signataire : P. TORDO, Président de l'Université de Provence.



Aide en administration scientifique et technique

Gestion Scientifique et Technique (EPSCP) (I) ■ Information orientation ■ AST

Mission / Activités Compétences Conditions d'exercices et tendances d'évolution

Mission / Activités

⊕ Mission

- L'aide en gestion scientifique et technique participe, sous le contrôle d'un responsable, aux tâches administratives simples d'une structure.

⊕ Activités principales

- Accueillir, informer et orienter les visiteurs et personnels de l'unité.
- Receptionner le courrier, transmettre les messages écrits et oraux.
- Effectuer des tâches de classement de documents et de gestion simple des informations.
- Informer, de manière systématique, le responsable des problèmes rencontrés.

Compétences

⊕ Compétences principales

- Posséder une bonne expression orale.
- Posséder des notions d'utilisation de logiciels bureautiques.
- Posséder des notions d'utilisation de logiciels bureautiques.
- Savoir travailler en équipe.
- Savoir respecter les plannings.

Conditions d'exercices et tendance d'évolution

⊕ Environnement professionnel

- **Lieu d'exercice** : L'activité s'exerce au sein d'une composante (UFR, Département), d'un service commun.

⊕ Diplôme réglementaire exigé

⊕ Formations et expérience professionnelle souhaitables

UNIV/06-363-6 du 25/09/06

**AVIS DE RECRUTEMENT PAR VOIE DU PACTE D'AGENTS DES SERVICES
TECHNIQUES DE RECHERCHE ET DE FORMATION
A L'UNIVERSITE D'AIX-MARSEILLE I (DE PROVENCE)
- SESSION 2006**

Destinataires : Tous destinataires

Affaire suivie par : Bureau des Concours de L'Université de Provence, Tel : 04 91 10 61 53

AVIS DE RECRUTEMENT

Un recrutement est ouvert à l'Université d'Aix-Marseille I (de Provence) par la voie du **parcours d'accès aux carrières de la fonction publique territoriale, de la fonction publique hospitalière et de la fonction publique de l'Etat -PACTE-** pour le recrutement d'agents des services techniques de recherche et de formation du Ministère de l'Education Nationale, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche (Session 2006 - Arrêté du 18/07/2006 paru au Journal Officiel du 27/07/06),

I MODALITES D'INSCRIPTIONS

A/ Conditions :

- Etre de nationalité française ou ressortissant des Etats membres de l'Union Européenne ou d'un autre Etat partie à l'accord sur l'Espace Economique Européen.
- Avoir de 16 à 25 ans révolus.
- Etre sorti du système éducatif sans diplôme et sans qualification professionnelle reconnue ou être en possession d'un diplôme dont le niveau est inférieur à celui attesté par un diplôme de fin de second cycle long de l'enseignement général, technologique ou professionnel, soit les niveaux VI, V bis ou V.

B/ Dossier :

Les candidats doivent présenter leur candidature auprès de l'agence locale de l'ANPE dont relève leur lieu de domicile.

Les pièces à fournir sont les suivantes :

- Une lettre manuscrite de candidature,
- Un curriculum vitae détaillé, indiquant la formation initiale et éventuellement continue suivie par le candidat, le cas échéant son parcours professionnel antérieur (dans ce cas, joindre les justificatifs),
- Une photocopie de la carte d'identité.

La clôture des inscriptions, c'est-à-dire la date limite de dépôt ou d'envoi des dossiers (le cachet de la poste faisant foi) est fixée au Jeudi 26 octobre 2006.

II PROCEDURE DE RECRUTEMENT

La sélection des candidats est confiée à une commission nommée par le Président de l'Université de Provence. Celle-ci examine les dossiers des candidats, puis auditionne ceux dont elle a retenu la candidature.

A l'issue des auditions, la commission arrête la liste des candidats retenus pour le recrutement.

III POSTES OFFERTS AU RECRUTEMENT

BAP G : Patrimoine, Logistique, Prévention

Emploi-type :

Aide logistique : 2 postes de catégorie C

- 1 centre de Marseille
- 1 centre d'Aix-en-Provence

La fiche descriptive de l'emploi-type est annexée à cet avis de recrutement.

Signataire : P. TORDO, Président de l'Université de Provence.



Aide logistique

Patrimoine Logistique Prévention (G) ■ Logistique et services généraux ■ AST

Mission / Activités Compétences Conditions d'exercices et tendances d'évolution

Mission / Activités

⊕ Mission

- L'aide logistique assure un ensemble de tâches liées au fonctionnement logistique et à l'entretien d'un site (accueil, courrier, surveillance, entretien, courses)

⊕ Activités principales

- Accueillir, contrôler et renseigner les visiteurs
- Surveiller les abords et veiller à la fermeture des bâtiments
- Recueillir et répartir le courrier dans les différents services
- Participer au service lors des réceptions
- Assurer l'ensemble des courses et transports liés au fonctionnement d'une structure
- Installer le matériel et s'assurer de son bon fonctionnement
- Informer, de manière systématique, le responsable des problèmes rencontrés
- Veiller à la signalisation
- Assurer tous types de nettoyage

Compétences

⊕ Compétences principales

- Posséder les connaissances élémentaires sur la sécurité des biens et des personnes
- Posséder une bonne maîtrise de l'expression orale
- Savoir appliquer les règles d'hygiène et de sécurité liées à la manipulation des produits utilisés
- Savoir travailler en équipe
- Savoir respecter les plannings

Conditions d'exercices et tendance d'évolution

⊕ Environnement professionnel

- **Lieu d'exercice** : L'activité peut entraîner des contraintes horaires (horaires décalés, samedis, dimanches, jours fériés...) et des sujétions particulières dues aux déplacements. Elle peut impliquer la possession du permis de conduire.

⊕ Diplôme réglementaire exigé

⊕ Formations et expérience professionnelle souhaitables

© Ministère de l'éducation nationale

Conception & réalisation : Université de Poitiers